

MESURES MISES EN OEUVRE AU SEIN DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MONTIGNAC

La réouverture des locaux au public n'est pas possible à ce stade car :

la bibliothèque est un lieu de regroupement et de flux, la présence d'un public intergénérationnel multiplie les risques pour les populations vulnérables

la bibliothèque accueille des publics qui ne savent/peuvent pas respecter les gestes barrières (notamment la petite enfance)

le maintien de la distanciation physique impose des réaménagements des locaux

la consultation en libre-accès peut favoriser la propagation du virus.

Cependant, afin d'exercer nos missions essentielles, nous allons reprendre progressivement une activité partielle avec la mise en place de plusieurs services

MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE RETRAIT DES DOCUMENTS PREALABLEMENT RESERVES PAR LES USAGERS : "LE DRIVE"

- Vous pouvez faire vos réservations par téléphone, e-mail, ou directement sur le portail de la bibliothèque <http://mediatheque-montignaclascaux.dordogne.fr/> après identification.
- **ATTENTION** : vous ne pouvez réserver que des documents appartenant à la bibliothèque de Montignac, pas de réservation sur le catalogue départemental. Entrez votre recherche dans l'onglet « recherche avancée »
- Une fois vos documents prêts, nous prendrons contact avec vous pour convenir d'une date et d'une heure de retrait.
- Vos documents en retour devront nous être remis dans des sacs
- Fréquence : 1 fois par mois

MISE EN PLACE DE SERVICES DE PORTAGE DE DOCUMENTS A DOMICILE POUR LES LECTEURS ISOLEES OU EMPECHES

- Les documents vous seront livrés sur rendez-vous.

DISPOSITIF DE PROTECTION

Les documents seront désinfectés avec un virucide et, pour les documents papier, mis en quarantaine 3 jours avant leur réintégration dans les rayonnages afin de s'assurer que le virus n'est plus viable sur les surfaces papier.